PUBLICATION LÉGALE

Rapport Développement durable 2020

1 DOCUMENT - Publié le : 09 mars 2022

Le rapport Développement durable est une obligation réglementaire depuis 2010 pour le Département. Il doit dresser, de façon synthétique, l'action de la collectivité en faveur du développement durable et son impact sur le territoire.

Rapport_DD_2020.pdf
(.pdf, 12,7 Mo)

TÉLÉCHARGER

FEUILLETER

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55